

L'INFO DU

Lac



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 29, No 5

16 décembre 2020

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs :
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin

Sylvain Poulin
Carole Provençal
Laurent Rheault
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier

Correcteurs :
Maryse Fortier
Laurent Rheault
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 3
Le Conseil vous informe	p. 4 et 5
Services municipaux	p. 5 à 8
Sécurité publique	p. 8 à 10
Organismes communautaires	p. 10 à 15
Service des loisirs	p. 15 à 18
Agenda communautaire	p. 19

Date de tombée
pour la parution du 10 février 2021 :
15 janvier 2021 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN



Voeux du temps des Fêtes

L'année qui s'achève aura été très particulière, rien n'est pareil, nous perdons presque tous nos repères. Cependant et en dépit de cette pandémie qui s'éternise, le temps des fêtes arrive- comme à chaque année.

Le conseil ainsi que l'équipe de la municipalité se joignent à moi pour vous souhaiter une période des fêtes qui vous permettra tout de même de profiter des joies de l'hiver et du plaisir partagé en famille.

Tout en respectant les mesures sanitaires en place, nous espérons que ces moments, vous apporteront la douceur nécessaire afin de traverser ce tumulte dans lequel nous sommes plongés depuis plusieurs mois.

Joyeuses fêtes!

Camil Turmel, maire

Membres du conseil

Judith Leblond, Marie-Pierre Lamontagne, Patrick Lachance,

Guyda Deblois, Yannick Dion, Sébastien Ouellet

Ainsi que M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier

Mot du Maire



• Inauguration virtuelle de l'Édifice municipal

Concrètement ce projet de rénovation a pris son envol suite à l'assemblée publique qui a réuni près d'une centaine de personnes le mardi 13 mars 2018. Lors de cette rencontre, quatre scénarios avaient été présentés à la population dont celui qui s'est concrétisé soit la rénovation de l'édifice actuel.

Les membres du conseil se joignent à moi pour souligner l'excellent travail de trois (3) de nos gestionnaires impliqués plus directement dans la réalisation de ce projet, il s'agit de :

- M. Laurent Rheault, directeur général et secrétaire-trésorier;
- M. Jude Emond, directeur des loisirs, de la culture et vie communautaire;
- Mme Carole Provençal, directrice des services administratifs.

Également, je ne peux passer sous silence le travail de la très grande majorité de nos employés qui se sont impliqués dans différentes phases du projet plus spécifiquement lors du déménagement et du réaménagement des lieux. Merci également au personnel de Postes Canada et nos bénévoles de la bibliothèque pour leur collaboration.

Je tiens à remercier les professionnels qui ont œuvré à la réalisation de cette importante rénovation :

- La firme d'architectes Odette Roy et Isabelle Jacques. Mme Isabelle Jacques étant l'architecte responsable.



- La firme d'ingénierie Éqip Solutions Génie représentée par M. Bernard Mercier.

Suite à un appel d'offres public, les travaux ont été confiés aux Constructions GBM sous la supervision de M. Patrick Bélanger.

Le coût total de cette réalisation s'élève à 3 239 155 \$ comparativement à un budget initial de 2 750 143 \$. L'écart de 489 012 \$ étant justifié par l'octroi du contrat plus élevé que l'estimé, des ordres de changement d'environ

350 000 \$ et la balance ayant servi à l'achat de mobilier, du filage et autres.

Le projet a été rendu possible grâce à une aide financière de 851 710 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), d'une subvention de 491 650 \$ du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), programme conjoint des gouvernements provincial et fédéral. Afin de compléter le financement, la municipalité a procédé à un emprunt de 949 747 \$ auquel s'ajoute un montant de 630 093 \$ provenant d'un excédent non-affecté et 315 955 \$ à même le fonds général.

Au regard des subventions obtenues des deux gouvernements, je tiens à remercier Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse à l'Assemblée nationale et M. Steven Blaney, député de Bellechasse-Les-Etchemins-Lévis à la Chambre des communes. Merci également aux membres du conseil pour leur implication dans ce dossier.

Le document vous permettant de procéder à cette visite virtuelle est disponible sur la page Facebook de la municipalité.

• Pêche en hiver sur le lac Etchemin

- À plusieurs reprises l'on m'a interpellé concernant la possibilité de pouvoir pêcher sur le lac durant la saison hivernale. Mes démarches auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs m'ont permis de constater que cette interdiction est incluse dans le plan de gestion du touladi du gouvernement du Québec, et ce, considérant notamment la baisse de la population de cette espèce dans notre lac.

• Modification aux heures de la tenue des séances du conseil à compter de janvier 2021

- Les séances se tiendront comme à l'habitude le premier mardi du mois mais elles débiteront à 19 h au lieu de 19 h 30.

• La Féerie du lac ... Les Riverains vous reçoivent !

- J'invite les résidentes et résidents de Lac-Etchemin et des environs à vous rendre sur la page Facebook "La Féerie du lac ... Les Riverains vous reçoivent". Vous serez à même de constater la variété d'activités qui vous seront proposées par un groupe de Riverains durant la période des Fêtes. Dans le présent Info du Lac, Mme Marie-Hélène Lepage vous donne un aperçu des événements à venir. **Considérant le contexte de la COVID-19, je vous rappelle que nous devons toutes et tous respecter les règles sanitaires en vigueur dans notre région lors de la tenue des activités.**

• Budget 2021

- Lors de la prochaine parution de l'Info du Lac, je serai en mesure de vous apporter plus de précisions, et ce, considérant que les travaux sont actuellement en cours. Le budget sera adopté le 22 décembre 2020.

En prévision de la période des fêtes, je vous souhaite d'agréables préparatifs et beaucoup de lumière dans vos vies !

Camil Turmel, maire

Le Conseil... vous informe



Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal¹ :

À la séance ordinaire du 6 octobre 2020

- De confier à "Somavrac c.c. inc." Le mélange et le traitement de +/- 2 100 tonnes d'abrasif de déglacage au prix de 8,906 \$/tonne (liquide et traitement inclus);
- De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Etchemins;
- De confirmer l'engagement de M. Christian Vachon, comme "pompier volontaire";
- D'accepter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'année 2021 et payer la quote-part fixée à 17 767 \$ pour défrayer les coûts annuels liés à la fermeture de l'ancien site d'enfouissement situé à Lac-Etchemin;
- D'accepter de payer sa quote-part à Transport Autonomie Beauce-Etchemins fixée au montant maximal de 7 900,76 \$ pour l'année 2021;
- D'octroyer le contrat de fourniture de produits d'égout pour les projets de réfection des conduites de refoulement des étangs et la conduite d'égout de la 2e Avenue à la compagnie "EMCO CORPORATION" pour un montant de 71 686,02 \$, taxes incluses;
- D'octroyer le contrat pour l'achat d'une génératrice pour la station principale de pompage d'égout de la route du Sanctuaire à la compagnie "Électricité BCN" pour un montant de 37 380 \$, plus les taxes et les frais de raccord électrique de 3 850 \$ ainsi qu'un montant de 530 \$ pour une garantie supplémentaire;
- De demander au ministère des Transports du Québec de planifier l'exécution des travaux de réfection d'un tronçon affaissé de l'accotement de la route 277 (+/- 41 mètres en façade de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin), et ce, dès le printemps 2021;
- D'approuver la demande de démolition de l'immeuble sis au 207, chemin des Bégonias;
- D'approuver la demande de démolition de l'immeuble sis au 1032, chemin des Riverains;
- D'approuver la demande de dérogation mineure no. 2020-126 d'Appalaches Immobilier inc. - rang du Mont-Original, lot numéro 4 341 563, zone 73-F, à Lac-Etchemin;

- D'approuver la demande de dérogation mineure no. 2020-127 - des notaires Sabrina Lamontagne et Andréanne Déry, 1574-a et b, route 277, lot numéro pc-3191, zone 50-c, à Lac-Etchemin;
- D'appuyer la candidature du Moulin La Lorraine pour obtenir l'agrément des institutions muséales délivré par le ministère de la Culture et des Communications;
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Jacques Villemure qui a agi à titre de président de l'organisme Résidences et centre communautaire des Etchemins au cours des dernières années, pour son excellent travail effectué à la tête de cet organisme et pour son implication soutenue et proactive tout au long de son mandat à la présidence. Au terme de ses dernières années à titre de président, il a su insuffler l'énergie essentielle favorisant et permettant la mobilisation des membres du conseil d'administration pour assurer une continuité des opérations et le fonctionnement de l'organisme dans un contexte financier difficile. Monsieur Villemure aura assuré une transition harmonieuse et efficace dans un contexte de préparation en vue d'une cessation éventuelle et inévitable des activités de la corporation.

À la séance ordinaire du 3 novembre 2020

- D'accepter les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation des Etchemins pour l'exercice financier 2020;
- D'octroyer aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, à certaines conditions, un escompte de 2 % sur les taxes applicables du compte de taxes de l'année 2021;
- D'accepter l'offre de "Excavation Jean-Guy Roy inc." pour l'acquisition d'un godet à neige usagé pour chargeur sur roues au montant de 4 024,13\$ taxes incluses;
- D'octroyer le contrat pour l'huile, l'urée, l'antigel et le lave-vitre (15 octobre 2020 au 15 octobre 2021) selon les meilleurs prix offerts en fonction des produits et formats répondants aux besoins et exigences de la municipalité;
- De confirmer l'engagement de M. Francis Perreault comme employé régulier temps plein à titre d'opérateur de machineries lourdes;
- De désigner MM. les conseillers Guyda Deblois, Patrick Lachance et Yannick Dion comme membres du Comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles pour le mandat couvrant la période de novembre 2020 à octobre 2021;
- D'approuver la demande de dérogation mineure no. 2020-128 - M. Réjean Bouchard et Mme Diane l'Heureux - 207, chemin des Bégonias, lot numéro 3 603 367, zone 85-v, à Lac-Etchemin;
- De procéder à l'adoption d'un projet de résolution relatif à une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant la construction d'un garage lié aux activités forestières sur les lots numéros 4 663 006 et 4 663 007, dans la zone 100-f, en bordure de la route 277;
- D'autoriser M. Luc Laflamme à délivrer des permis de construction et des

certificats d'autorisation en vertu du règlement de zonage sous la supervision du directeur des Services publics Urbanisme et Environnement et de procéder à des inspections et à visiter des propriétés;

- De contribuer à la hauteur de 1,50 \$ per capita pour les années 2021, 2022, et 2023 afin de mettre en œuvre le Plan d'action de l'Entente de développement culturel découlant de la Politique culturelle de la MRC des Etchemins;

Laurent Rheault M.A.P., OMA

¹Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toutes leurs intégralités qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.

*Services
municipaux*

ESCOMPTE SUR TAXES - TAXATION ANNUELLE 2021

Lors de la séance du 3 novembre dernier, les membres du Conseil municipal ont accepté de reconduire pour l'année 2021, la mesure relative à l'obtention d'un escompte de 2% pour les contribuables qui acquitteront leur compte de taxes en totalité le ou avant l'échéance du premier versement de taxes 2021, selon les conditions et modalités décrites à la résolution # 197-11-2020.

Il est important de préciser qu'il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens de s'assurer de bien effectuer leur paiement au montant **exact escompté** (tenant compte de la diminution de l'escompte), tel qu'indiqué sur le comptes de taxes. De plus, il est important de tenir compte des délais postaux ainsi que ceux des institutions financières pour les personnes utilisant la façon électronique, et ce, afin de s'assurer que le paiement sera reçu au bureau municipal pour l'échéance.

Si vous avez des questions concernant cet avis, vous pouvez nous rejoindre au 418 625-4521 poste 2221 ou par courriel à munetchemin@sogetel.net



Chers concitoyennes et concitoyens, bonjour !

L'hiver dernier, Bruno Lamontagne, de Pro Color Lac-Etchemin (Centre de l'auto LMS inc) a su nous faire découvrir le lac sous un angle magnifique avec la réalisation d'un sentier glacé durant la période des Fêtes. Il n'en fallait pas plus pour semer la magie et vous annoncer le retour de cette incroyable initiative de Bruno.

Alors si le cœur vous en dit, en bottillons ou en patins, Les Riverains vous reçoivent sur le lac du 20 décembre au 3 janvier. Afin de créer La Féerie du Lac, nous avons illuminé nos propriétés afin de vous offrir

un collectif des plus féérique.

Vous pourrez accéder au sentier de patin sur le lac à partir du terrain de l'Éco-Parc. Cela dit, nous comptons sur vous pour le respect des plus rigoureux des consignes sanitaires qui seront en vigueur au moment de votre passage. Nous vous réservons quelques surprises... surveillez notre page Facebook à compter du 15 décembre pour être à l'affût des informations.

Au nom de tous les Riverains, ce sera un plaisir de vous recevoir !

*Bruno Lamontagne, Marie-Hélène Lepage
et Christine Lecours*


Lac-Etchemin

*Ville et campagne...
AU NATUREL*

AVIS PUBLIC vous est par les présentes, donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin que conformément à la loi, le présent calendrier est déposé pour la période débutant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2021, et ce, jusqu'à nouvel ordre :

*CALENDRIER ANNÉE 2021

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES À LA SALLE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
AU 208, 2^E AVENUE À LAC-ETCHEMIN DÈS 19 H

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2021
12 JANVIER
2 FÉVRIER
2 MARS
6 AVRIL
4 MAI
1ER JUIN
6 JUILLET
3 AOÛT
7 SEPTEMBRE
5 OCTOBRE
2 NOVEMBRE
7 DÉCEMBRE

*** Message s'appliquant au contexte particulier de la pandémie au Covid 19**

Changement concernant la tenue des séances du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin.

En raison de la situation actuelle relative à la pandémie de COVID-19 (la MRC des Etchemins est passée en zone rouge) et suivant les directives ministérielles recommandant d'éviter tout rassemblement intérieur, jusqu'à avis contraire, les séances ordinaires et extraordinaires du Conseil municipal se tiendront sans la présence du public (à huis clos).

Les citoyens peuvent prendre connaissance du contenu de l'ordre du jour de chaque séance en consultant le site internet municipal à la rubrique "Séances ordinaires du conseil, ordres du jour et procès-verbaux", à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021 sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal, 208, 2^e Avenue, le 4^e jour de novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4^e jour de novembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault M. A. P., OMA

Trente-six (36) années de service et départ à la retraite pour M. Yves Marcoux



Nous désirons souligner le départ d'un bon collaborateur de notre municipalité, M. Yves Marcoux, qui prendra sa retraite le 31 décembre 2020.

Monsieur Marcoux a toujours été un travailleur exemplaire pour ses collègues et un passionné qui a toujours eu à cœur d'assurer des services impeccables à titre de contractaire, et ce, pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin. Nous tenons à le remercier sincèrement pour le travail accompli pour ses 36 années à l'emploi de la municipalité.

En mon nom personnel, celui des membres du Conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel de la municipalité, nous lui souhaitons de belles années où la santé et les moments de plaisir seront au rendez-vous ainsi qu'une retraite bien méritée en compagnie de ses proches.

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Vingt-quatre (24) années de service et départ à la retraite pour M. Daniel Lafontaine



Le 15 octobre dernier, M. Daniel Lafontaine, opérateur, cumulait vingt-quatre (24) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», nous sommes heureux de profiter de l'occasion pour souligner notre reconnaissance et notre appréciation envers M. Lafontaine dont la prestation de travail a toujours

été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que nous tenons également à souligner son départ à la retraite et lui souhaiter la santé, du bonheur avec sa famille ainsi que du succès dans la réalisation des projets qui lui tiennent à cœur.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M. A. P., OMA

**AVIS À TOUTE LA POPULATION
HORAIRE DU
TEMPS DES FÊTES**

Nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés à partir du **23 décembre 2020 à 16 h 30 et de retour le 5 janvier 2021.**

Nous désirons également vous informer que les services extérieurs fonctionneront avec des horaires réduits pour cette période, mais que vous pourrez cependant, **POUR TOUTE URGENCE**, rejoindre le personnel en disponibilité en vous adressant au : **418 625-4521.**

Nous vous demandons également de noter que la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le mardi 12 janvier 2021, à 19 h.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET DU BON TEMPS EN FAMILLE!**



Site temporaire de dépôt d'arbres de Noël

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service de cueillette des matières résiduelles procédera à l'ouverture TEMPORAIRE du site de DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL À L'ÉCOCENTRE SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DEBLOIS, et ce du 28 décembre 2020 au 19 janvier 2021.

De plus, il ne sera PAS PERMIS aux usagers de déposer des ordures ménagères sur ce site, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER CE SITE PROPRE.

AUCUN FRAIS ne sera perçu pour la disposition des arbres de Noël qui seront transformés en copeaux de bois.

Par cette mesure, la municipalité espère aider ses contribuables à disposer facilement de leurs arbres de Noël qui seront recyclés et ainsi DIMINUER ses coûts de transport et de disposition AU SITE D'ARMAGH.

Par ailleurs, pour la période hivernale, étant donné que l'Écocentre n'est pas en opération, si vous avez des piles et des petites ampoules fluocompactes, vous pouvez les déposer au bureau municipal au 208, 2^e Avenue, 2^e étage.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE !

Eric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Liste des gardiennes et gardiens de Lac-Etchemin Décembre 2020

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés offre, depuis plusieurs années, un cours de gardiens avertis pour les jeunes de la 5^e et 6^e année du primaire avec la collaboration d'une formatrice de la Croix Rouge. Pour la présente année, en raison de la pandémie, le cours n'a pas été offert. La prochaine date est prévue pour ce cours est le 8 mai 2021 au centre des arts et de la culture.

NOM	ADRESSE	AGE	TÉLÉPHONE
Blanchet Laurie	322, avenue du Ruisseau	12 ans	418 625-2285
Bouffard Émy	279, avenue du Ruisseau	13 ans	418 625-3500 418 957-2029
Boulangier Jasmine	6, rue du Boisé	12 ans	418 625-4660
Boulet Brayen	1639, route 277	14 ans	418 625-1335
Caron Amélia	1058, route 277	12 ans	418 625-2157 418 313-2957
Ferland Jaymison	111, rue Dallaire	12 ans	418 625-4850
Gourde Jennylee-Kate	230, 2 ^e Avenue	14 ans	418 625-9652
Lachance-Vallières Kaila	504, route des Sommets	13 ans	418 625-4064
Lavallée Laflamme Cloé	719, route du Sanctuaire	14 ans	418 625-0572
Lecours Léo	293, 2 ^e Avenue	13 ans	418 625-1799
Lorrain Rose	302, rue Gagné	14 ans	418 625-3898
Mercier Madison	98, chemin des Tilleuls	13 ans	418 625-2768
Plante Juliette	335, avenue du Ruisseau	12 ans	418 313-4363
Pouliot Noémie	1480-3, route 277	12 ans	418 625-1616
Rouillard Julianne	202, rue du Collège	15 ans	418 625-2248
Rouleau Marie-Claire	11, rue du Boisé	14 ans	418 625-2710
Roy Raphaëlle	230, avenue Nadeau	15 ans	418 625-3830



ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION HORAIRE DE LA COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE POUR LE TEMPS DE FÊTES

Prenez note que la collecte prévue pour le recyclage le 25 décembre prochain pour le résidentiel est devancée au jeudi 24 décembre, de même que la collecte prévue pour les ordures le 1^{er} janvier, qui sera devancée au jeudi 31 décembre.

Par ailleurs, il peut arriver qu'il y ait un léger décalage dans la collecte tout au long de ces semaines. Si vous constatez que nous ne sommes pas passés aux heures habituelles, laissez votre bac en place afin de nous permettre de récupérer vos ordures ou votre recyclage.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes!

Comment faciliter le travail de nos travailleurs responsables de la collecte des matières résiduelles?

- Si votre bac n'est pas plein et que vous pouvez passer une collecte, ne mettez pas votre bac au bord de la route, ce simple geste évite des déplacements pour vous et pour nous.
- S'il neige, enlevez la neige sur le dessus du bac de même que la glace au besoin. Par ailleurs, voyez à ce que l'endroit où vous disposez votre bac ne soit pas dangereux (exemple : sur une plaque de glace).
- Autant que possible, mettez votre bac à un endroit bien éclairé.
- Assurez-vous que votre bac est fonctionnel et s'il est endommagé, veuillez le réparer.
- Mettez les matières dans le bac et non à côté.
- Mettez seulement des matières qui peuvent aller dans les bacs d'ordure et de recyclage. Il ne faut pas mettre de béton, de roches, de briques, de gazon, de feuilles, de matériaux de construction, de meubles, des matières dangereuses, de matières recyclables, des appareils électroniques, etc. dans les ordures et surtout, il ne faut pas mettre d'ordures dans le recyclage.

Toutes ces petites attentions facilitent le travail de nos employés et contribuent à nous faire économiser du temps et diminuer le risque de blessures.

Merci à l'avance de votre collaboration !

Eric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Sécurité publique



Un message de prévention de votre service incendie



Les cendres de poêle à bois, de foyers et de fournaises une cause trop fréquente d'incendies.

Chaque année, des incendies sont causés par la disposition négligente ou imprudente des cendres de poêles à bois, de foyers ou de fournaises. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Or, la disposition des cendres représente un réel danger d'incendie. Des cas de négligence dans la disposition de cendres ont déjà entraîné un feu dans un camion à ordures ainsi que sur un site d'enfouissement des matières résiduelles, nécessitant dans les deux cas l'intervention des pompiers.

Aide-mémoire

Pour disposer des cendres en toute sécurité, il faut s'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'on vide un poêle, un foyer ou une fournaise :

- videz régulièrement les cendres du foyer.
- toujours utiliser une pelle de métal;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique toujours entreposer les cendres dans ce contenant de métal à l'extérieur;
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- les cendres étant dangereuses pendant une période minimum de 72 heures après avoir été retirées du poêle ou du foyer, ne jamais les jeter dans le bac à ordures avant la fin de cette période de 72 heures;
- après ce délais minimum de 72 heures, avant de jeter les cendres à la poubelle, vérifier si elles sont froides en touchant de la main le

contenant de métal : si c'est chaud ou tiède, les cendres sont encore vivantes;

- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- il est recommandé de mettre les cendres aux ordures après les avoir placées au préalable dans un sac de plastique ou de papier bien fermé. Cela évitera la formation d'un nuage de cendres autour des éboueurs lorsque ces derniers feront basculer le contenu du bac à ordures dans le camion qui effectue la collecte des déchets ;
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!

- Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

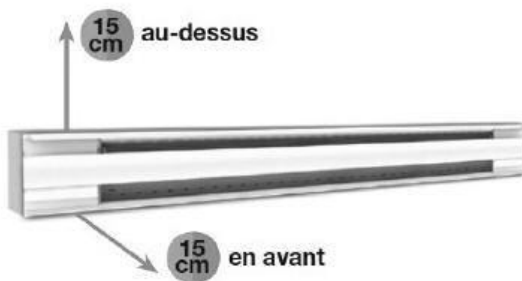
Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE

Les meubles, couvertures et rideaux doivent être décollés des plinthes électriques.

Laissez au moins 15 cm de dégagement pour éviter les incendies.



Assurez-vous aussi que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet et qu'aucun objet inflammable n'est susceptible de tomber par accident sur l'appareil de chauffage.

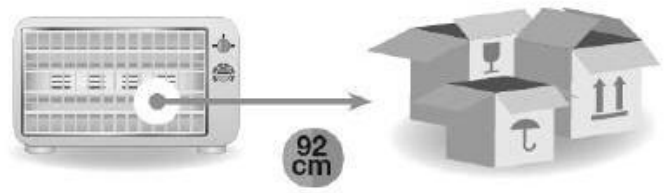
Les radiateurs électriques portatifs

Les radiateurs électriques portatifs, ou chaufferettes portatives, sont les appareils de chauffage d'appoint les plus sécuritaires pour la maison. Ils permettent d'avoir plus de chaleur quand la situation le demande (par temps très froid, par exemple).

Ces appareils sont conçus pour un usage temporaire seulement. Ne les faites pas fonctionner à temps plein, cela augmenterait les risques d'incendie.

Éteignez toujours l'appareil quand vous quittez la maison et ne l'utilisez

pas avec une rallonge électrique. Comme pour tout appareil de chauffage, il ne faut rien mettre dessus ni à proximité.



Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie

Infos temps des Fêtes

Pour la période des Fêtes qui approche, votre Service de sécurité incendie vous invite à la plus grande prudence.

Parce que votre sécurité nous tient à cœur, nous désirons vous rappeler certaines consignes de sécurité à respecter concernant le sapin de Noël naturel installé à l'intérieur. N'oubliez pas que la prévention est le meilleur moyen de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Les dangers du sapin naturel

- Choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Couper le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé. La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité.
- Placer le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement.
- Installer le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur ou des flammes.
- Placer le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Envoyer le sapin au recyclage ou s'en débarrasser selon le règlement municipal lorsque les Fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne pas le ranger à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison. Ne pas le brûler dans la cheminée ou le poêle à bois.
- Utiliser un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.

Les dangers des décorations

Cordons de rallonge

- Utiliser un cordon de rallonge homologué par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Éviter les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Ne pas laisser de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installer plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne pas cacher un cordon de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

- Ne pas laisser courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne pas surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.
- Ne pas brancher des cordons de rallonge bout à bout et n'en utiliser qu'un seul à la fois.

Guirlandes de lumières

- Utiliser des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC
- S'assurer qu'elles sont en bon état. Ne pas installer de guirlandes endommagées, fendillées ou séchées.
- Vérifier les instructions du manufacturier lors de l'installation des lumières de Noël : souvent, on ne peut installer que trois jeux de lumières ensemble bout à bout.
- Ne pas tirer sur le câble pour débrancher les lumières. Il pourrait alors s'endommager et causer un incendie. Tenir la prise fermement.
- Éteindre les décorations électriques dès qu'on sort et au moment d'aller au lit. Utiliser une minuterie.
- Ne pas laisser les enfants changer les ampoules lumineuses ou brancher le circuit, c'est une affaire d'adulte.
- Ne pas utiliser à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur. S'assurer qu'elles sont en bon état : les conditions hivernales peuvent les avoir endommagées.
- Fixer les guirlandes lumineuses avec du ruban isolé. Ne pas utiliser de clous ou de punaises. Éloigner les connecteurs des gouttières métalliques et ne pas les laisser reposer sur le sol.
- Après le temps des Fêtes, rentrer les guirlandes et les cordons de lumières extérieures afin qu'elles ne soient pas trop endommagées par les intempéries.

Autres décorations

- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles.
- Ne jamais décorer le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre feu facilement.
- Éviter l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement.
- Surveiller enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placer ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Les éteindre lorsqu'on quitte la pièce.

Autres renseignements

- Lorsque l'on donne un cadeau qui nécessite des piles, en fournir avec le cadeau. Ainsi, il n'y a aucun risque que quelqu'un ait l'idée de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne pas brûler les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Garder les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- S'assurer que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparer un plan d'évacuation et s'exercer à évacuer.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Paulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin • 418 625-4521
munetchemin.incendie@sogetel.net

Organismes communautaires

Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...

L'année 2020 se termine dans quelques semaines et il faut l'avouer, elle fut très particulière, très dominée par les mesures sanitaires liées à la COVID-19 et nous pouvons penser que certaines mesures se poursuivront dans le futur et qu'elles amèneront des changements dans notre façon de vivre. Ce temps très particulier nous pousse à revoir nos façons de travailler, à revenir à des valeurs plus humaines, à respecter davantage la terre et de privilégier les petits moments de recueillement en lien avec la nature.

Mais malgré cette situation, le Comité d'Embellissement a connu un bel été, le travail en petites équipes a été privilégié et il a fallu nous préparer pour les fêtes. Nous avons terminé l'installation des décorations de Noël plus tôt cette année et en nous consacrant davantage à décorer l'Édifice municipal. Nous tenons à remercier Mme Noëlla Champagne qui a habillé notre mère Noël, merci pour votre temps et votre talent. Nous avons aussi ajouté des décorations à l'entrée ouest de la municipalité (en face de la quincaillerie Timber Mart).

Comme par les années passées, nous encourageons participation les citoyennes, citoyens et commerçants à décorer leurs résidences et les commerces afin de recréer l'ambiance des Fêtes. Nous vous remercions pour



tous vos efforts et cette année peut-être plus que jamais car toutes ces décorations et toutes ces lumières ajoutent à la magie de Noël et apportent sûrement un certain réconfort.

Toute notre équipe vous souhaite un excellent temps des fêtes, des moments de repos avec vos proches, de petites sorties hivernales, de belles rencontres et une excellente année 2021, de la santé et de la prospérité à vous tous. Nous vous souhaitons de concrétiser tous vos projets et de vous trouver toujours de nouvelles inspirations, c'est ce qui nous garde bien vivant.

En terminant, nous lançons encore une invitation à tous celles et ceux qui auraient le goût de se joindre au Comité d'Embellissement ou encore aux Amis du Comité. Nous serons heureux de vous accueillir et nous avons toujours de nouveaux défis à relever et principalement l'an prochain, qui sera une année de Fleurons.

Gervaise Turmel pour le Comité d'Embellissement.

Sur la photo, nous avons l'équipe qui a réalisé les décorations de Noël, il ne manque que Richard Poulin qui a pris le rôle du photographe. De gauche à droite Marie-France Lessard, Sébastien Ouellet, Gervaise Turmel, Marie Bouchard, André Turmel, Gérard-Raymond Godbout et Danielle Bégin. Un merci spécial à Bruno Bernard.



NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC ETCHEMIN (APLE)

- Nous avons obtenu la confirmation de la municipalité qu'une quinzaine de bouées seront ajoutées sur le lac. Celles-ci seront situées à 150 mètres (500 pieds) les unes des autres et à 60 mètres (200 pieds) de la rive.
- Afin d'assurer la sécurité sur le lac ainsi que le respect du code d'éthique du lac Etchemin, la municipalité analyse deux possibilités soient de recourir aux services d'une agence de sécurité ou retenir les services d'étudiants en techniques policières.
- Un rappel sera fait aux propriétaires des résidences de touristes afin que le code d'éthique et les règlements sur le lavage de bateau et la propreté sur le lac soient connus des personnes qui font la location de leurs résidences. Nous tenons à vous souligner deux éléments importants soit que lorsque l'on utilise le lac Etchemin ou tout autres cours d'eau l'on remette les lieux propres et sans aucun débris et de ne pas uriner dans le lac ceci étant considéré comme acte de pollution.
- Pêche en hiver sur le lac Etchemin, celle-ci est interdite en vertu du plan de gestion provincial des touladis. Selon les dernières données du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, la population des touladis est en baisse dans notre lac.
- Considérant que selon les informations dont l'APLE dispose le nombre

d'embarcations (plus de 200) sur le lac dépasse largement sa capacité, nous recommandons aux riverains de ne pas accepter sur une base saisonnière d'autres embarcations.

Merci de contribuer à faire du lac Etchemin notre plus grande richesse.

Marie-Luce Ciguère

Pour le conseil d'administration de l'APLE



La bibliothèque L'Élan vous informe

En raison des risques de santé causés par la deuxième vague de propagation du COVID-19, la bibliothèque a fait la transition aux prêts sans contact (Phase 1) en respectant les règlements de la santé publique qui évoluent régulièrement. Les usagers doivent s'informer des dernières mises à jour des règlements d'accès à la bibliothèque en consultant les sites Facebook et Internet de la municipalité. La collection locale continue l'acquisition de livres des auteurs favoris des usagers pour que les séries de livres soient complétées.

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles.

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Ajouts de nouveautés au répertoire en octobre et novembre 2020

Parmi les dernières acquisitions de livres de la section des adultes, on retrouve les **documentaires** «Le Guide de l'auto 2021», «Records Guinness 2021», «EM, c'est celle qui aime», «Ces audacieuses qui ont façonné le Québec», «Henri Richard, la légende aux 11 coupes Stanley», «Patrick Normand, Patrick, Yvon et vous», «Un viol ordinaire», «Stupides et dangereux -Les États-Unis à l'ère Trump», «Pauline Marois-Au-delà du pouvoir», «Liberté 45», «Connecté à soi, connecté aux autres», les **romans** «Mirages sur la Vallée-de-l'Or», «La pension Caron», «Les fantômes de Reykjavik», «Enlèvement», «Pardonnez-nous, Seigneur», «Skidamarink» de G. Musso, «Du côté des Laurentides t. 3», «Le crépuscule et l'aube», «Le 17^e suspect» de J. Patterson et «Une vérité à deux visages» de M. Connelly.

Dans la **section jeunesse**, on retrouve les **bandes dessinées** «Michel Vaillant t. 8», «Alpha 14», «Guide des Pokémon légendaires et fabuleux», Les Schtroumpfs et le village des filles», «Blake et Mortimer t. 25», «Garfield 69»,

«Buck Danny 57», «Vacheries des Nombriels t. 2», «Expériences de Mini-Jean t. 3»; les **romans** «Défense d'entrer! Filles 1 et 2», «Le destin d'Aurélié Lafrenière, 1 et 2», «Les élus des dieux », «Les filles modèles 11, 12 et 13», Amos Daragon 1, 2 et 3», «Juliette à Mexico», Juliette à Londres», «Juliette à Hawaï», «La malédiction des Dragensblôt t. 5 et 6», «Ti-Guy la Puck, t. 5», «Amies pour la vie» et «Aventure Minecraft»; les **documentaires** «L'ABC des filles 2021», «P'tit Garçon découvre les engins de chantier», « Minecraft- le choc», «Dix filles allumées : des parcours inspirants» et les albums «Silence, c'est l'hiver», «L'alouette en liberté» de F. Leclerc et «Vive le partage!...».

Hommage à 3 bénévoles qui ont offert généreusement 15 ans de service à la bibliothèque

Le Comité de gestion de la bibliothèque L'Élan rend hommage aux bénévoles : Mme Lise Pouliot, M. Jacek Kuczynski et M. Ghislain Turcotte pour leurs 15 ans de service continu au service à la bibliothèque L'Élan. Par leur implication et leur dynamisme, ils ont collaboré à améliorer l'animation, la collection locale et l'informatique au bénéfice des usagers. Leur dévouement envers la communauté etcheminoise mérite le respect de tous et un cordial merci.



Notre maire, M. Camil Turmel, gagne le prix « Coups de cœur des maires 2020 »

« Le Réseau BIBLIO CNCA félicite M. Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin, grand gagnant de la 5^e édition de la campagne promotionnelle **Coups de cœur des maires 2020**. Suite à un tirage au sort parmi tous les participants, M. Turmel a remporté le chèque-cadeau de 500 \$ d'une librairie agréée qui bénéficiera à la bibliothèque de sa municipalité. Par un simple geste, celui de partager une lecture appréciée, chaque maire et mairesse démontre son intérêt pour la littérature et son appui envers la mission de leur bibliothèque municipale. »



Le Comité de la bibliothèque remercie M. Turmel pour sa participation au concours et son implication pour que la bibliothèque L'Élan conserve son dynamisme au service de la communauté. Le prix remporté permettra de répondre favorablement aux suggestions de lecture des usagers. Une photo de la remise du chèque-cadeau par M. le maire au responsable de la bibliothèque, M. Jacques Gagnon, témoigne de cet heureux événement.

Les thématiques de Noël et de l'hiver sur les rayons

De magnifiques livres traitant les thématiques de Noël et de l'hiver (Mon pays c'est l'hiver) sont présentement disponibles aux usagers. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Relâche de la bibliothèque durant la période des Fêtes

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque suspendra ses activités régulières le mercredi 23 décembre 2020 à 20 h 30 et reprendra son service le mardi 5 janvier 2021 à 13 h.

Vœux du Comité de la bibliothèque à la population

À l'occasion des Fêtes, le Comité de la bibliothèque présente ses vœux de santé, sérénité et prospérité à toute la population. Il l'invite cordialement à respecter les normes émises par la Santé publique et à fréquenter davantage sa bibliothèque qui lui offre un service culturel en conformité avec les directives de la Santé publique. Soyons solidaires et impliqués dans la recherche du mieux-être de tous.



Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan



Vous avez besoin de transport ?

Transport Autonomie Beauce-Etchemins offre un service de transport adapté et collectif.

Transport adapté

- ✓ Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite physique ou intellectuelle.
- ✓ Un service de transport porte-à-porte à coût modique, vous permettant de vous déplacer de façon librement pour répondre à vos besoins quotidiens.
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis, taxi adapté et minibus adapté.
- ✓ Nous desservons les municipalités des MRC de Beauce-Sartigan, des Etchemins et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital) pour **rendez-vous médicaux seulement**.

Transport collectif



- ✓ Transport collectif s'adressant à toute la population des municipalités de la MRC des Etchemins (personne autonome).
- ✓ Service de transport offert pour certains besoins particuliers (soins de santé, services sociaux, étude postsecondaire et insertion à l'emploi) **horaire selon vos besoins**.
- ✓ Destinations possibles : les 13 municipalités des Etchemins, Saint-Georges, Lévis, Québec, Montmagny et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital).
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement (pour les deux services).

L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de **8 h à 12 h / 13 h à 16 h**




Pour plus d'information
Transport adapté : 418 227-4147
Transport collectif : 418 227-2626
Site Internet :
www.transportautonomie.com



Dans le contexte actuel, les membres de la Table de concertation des aînés vous encouragent à demeurer positif et à garder le sourire!



- Je prends soin de moi, un jour à la fois, avec de saines habitudes de vie ;
- Les services des organismes communautaires sont disponibles même en zone orange ou rouge, alors j'en profite!
<https://tcaetchemins.wixsite.com/website;>
- Non, je ne vais pas toujours bien. Je communique avec un parent, une amie ou le service d'appel de courtoisie (581 372-0323) pour partager ce que je vis, diminuer mes craintes.
- Je contribue au mieux-être de ma communauté en respectant les mesures sanitaires, c'est une question de solidarité.

*Vous avez un parent ou un grand-parent résidant dans Les Etchemins?
Vous vous souciez du mieux-être de votre aîné?*



Pour tout savoir sur l'ensemble des services et ressources offerts aux aînés des Etchemins, la page Facebook  "Table de concertation des aînés des Etchemins" rassemble tout cela. Allez y jeter un coup d'oeil!" 



**NOUVEAU NOM, NOUVELLE ADRESSE,
MÊMES SERVICES GRATUITS POUR LES
CHERCHEURS D'EMPLOI DE LA RÉGION**

Focus Emploi (anciennement SAEMO)
212 H, 2e Avenue, Lac-Etchemin
418 625-3424 | www.focusemploi.net





Horaire des fêtes

Prenez note que la Maison de jeunes sera fermée du 17 décembre au 3 janvier. Nous serons exceptionnellement ouverts le 16 décembre de 18 h à 21 h, ainsi que le 4 et 5 janvier de 18 h 30 à 23 h. Nous reprendrons l'horaire habituel à partir du 7 janvier. Nous profitons également de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes!

Cueillette de contenants consignés

Le 4 janvier prochain, la Maison de jeunes réalisera une cueillette de contenants consignés à Lac-Etchemin. Prenez note qu'exceptionnellement, en raison de la COVID-19, nous ne cognerons pas aux portes. Nous vous invitons donc à déposer vos canettes et bouteilles vides à l'extérieur. La cueillette débutera à 9 h. Merci de votre générosité!

Nouveau comité de jeunes

C'est avec fierté que nous vous annonçons la formation d'un tout nouveau comité de la Maison de jeunes formé de sept adolescentes de notre secteur. Il s'agit de Rose Deblois, Léonie Fortier, Élodie Lapointe, Alicia Roy, Anabelle Vachon, Anaïs Goupil et Kim Leclerc. Ce comité débordant d'énergie et de créativité aura l'occasion de planifier diverses activités tout

au long de l'année. Merci à vous toutes de votre implication !

Mesures sanitaires

Les organismes communautaires ayant le feu vert pour demeurer ouverts, la Maison de jeunes peut poursuivre ses activités. Toutefois, afin d'éviter la propagation de la COVID-19, la Maison de jeunes priorise le respect des mesures sanitaires énoncées par la Santé publique. Ainsi, pour pouvoir fréquenter la Maison de jeunes, les adolescents ne doivent pas présenter de symptômes liés à la Covid-19 ou avoir été en contact avec quelqu'un en présentant ou ayant été déclaré positif. Le port du masque, ainsi que la désinfection et le lavage des mains sont obligatoires à l'intérieur de la maison et la distanciation sociale doit être respectée. La désinfection des objets manipulés par les jeunes et les animatrices est réalisée à plusieurs reprises pendant les soirées. Finalement, un maximum de 12 adolescents à la fois est autorisé dans la maison.

Marika Pruneau

Animatrice responsable de la Maison de jeunes L'Olivier des Etchemins

LES ARTISTES, le coeur et l'âme du *Moulin La Lorraine...*

Le Moulin La Lorraine a récemment lancé sur les réseaux sociaux une série de vidéos présentant le travail d'artistes dans le but de créer un lien entre l'art et le public. Ces rencontres virtuelles sont devenues d'autant plus pertinentes dans le contexte de la Covid-19 qui continue d'entraver les visites d'expositions en personne et prive la population d'un contact avec la culture.

Quatre artistes se sont prêtés au jeu, soit les sculpteurs Paul Duval, Yann Farley et Gilles Pedneault ainsi que la peintre Pierrette Comeau. Ceux-ci ont été invités à s'ouvrir librement pour expliquer leur démarche, leur passion et leurs créations lors d'une brève entrevue. Paul Duval et Pierrette Comeau en ont profité pour présenter leurs œuvres exposées en salle tandis que Yann Farley et Gilles Pedneault ont parlé de leurs sculptures installées dans le jardin du Moulin La Lorraine.

POUR LIRE L'INTÉGRAL DU COMMUNIQUÉ :

www.moulinlalorraine.ca/category/actualites



PIERRETTE COMEAU, une artiste peintre é-

mouvante et talentueuse, qui nous parle de son univers et de ses «Maisons vivantes». Exposées au Moulin La Lorraine, ses œuvres témoignent d'une recherche entre l'équilibre et le déséquilibre, l'ambiguïté du comportement humain, de l'aspect grégaire de l'individu.

Capsule vidéo : <https://bit.ly/3numCrw>



PAUL DUVAL, un artiste exceptionnel et at-

tachant, dont certaines de ses œuvres ont été créées spécialement pour l'exposition «Les corps réinventés». Il est un artiste aux cheminements créatif et humain exceptionnels, qui sculpte pour matérialiser le monde

imaginaire qui l'habite. Capsule vidéo : <https://bit.ly/3IHAnmc>

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide
à l'élite sportive
et culturelle

Fonds culturels
des Etchemins

Programme de subvention
pour la réalisation d'une
activité culturelle

Initiative parents
et grands-parents

Aide financière aux familles
lacetcheminoises

Soutien financier
pour l'achat de
couches de coton



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS
D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca

ou

Jude Emond
418 625-4521
poste 2232



YANN FARLEY, la modestie d'un grand artiste.

Ingénieur des arts et artiste multidisciplinaire, il propose des sculptures monumentales et, pour la plupart, interactives. Sa sculpture «Matière à réflexion», érigée sur le site du Moulin La Lorraine, représente un immense télescope tourné vers l'univers ... ou le futur? Capsule vidéo : <https://bit.ly/38QHuoV>



GILLES PEDNEAUT, l'artiste qui créa «La Famille»,

une œuvre monumentale en acier inoxydable constituée de trois chevreuils, dont un mâle de 9 pieds de hauteur. Il aura pris son temps avant de sortir de l'ombre, mais on a tôt fait de reconnaître sa polyvalence et l'étendue de son talent. Capsule vidéo : <https://bit.ly/3ffB16L>

La réalisation de ces vidéos a été rendue possible grâce au soutien financier de la MRC des Etchemins et du

gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente de développement culturel, en collaboration avec Folo communications et avec la contribution financière de la Caisse Desjardins des Etchemins. Les capsules peuvent être visionnées sur la page Facebook du Moulin La Lorraine et sur YouTube.



À l'approche du temps des Fêtes, l'équipe du Moulin La Lorraine tient à vous offrir ses meilleurs vœux. Que la culture soit un vecteur de paix et découverte de l'art dans toute sa beauté.

Joyeux Noël et bonne année 2021

Politique d'aide financière pour la jeunesse - Élite sportive et culturelle

Bilan de l'année 2020

La Politique d'aide financière pour la jeunesse a pour but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation pour l'attribution de subventions pour la jeunesse lors de la participation à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international. Les athlètes ou artistes de Lac-Échemin, qui se démarquent dans leur discipline, reçoivent ainsi un appui financier pour réussir à atteindre leurs objectifs de performance.

La Municipalité de Lac-Échemin et la Caisse Desjardins des Etchemins gèrent conjointement cette politique.

Des formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site internet au <http://www.lac-etchemin.ca/aide-financiere-jeunes/> ou à la réception de l'édifice municipal au 208, 2^e Avenue et pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.



Programme d'élite
sportive et culturelle

Lac-Échemin

Desjardins
Caisse des Etchemins



Liste des récipiendaires 2020

Jonathan Poulin **710 \$**
 Snowboard cross – 20 au 31 mars 2019
 Championnat Canadien - Big White, Kélon, Colombie-Britannique

Marc-Antoine Poulin **694,26 \$**
 Snowboard cross – 20 au 31 mars 2019
 Championnat Canadien - Big White, Kélon, Colombie-Britannique

Jonathan Poulin **328,06 \$**
 Snowboard cross – 5 au 17 janvier 2019
 Noram Panama - Panoram, Colombie-Britannique

RÉALISATIONS FAMILLES-AÎNÉS

Septembre 2019 à août 2020



Organisation municipale et administration de la politique

- Confirmation de mandats et nominations de membres du comité de suivi de la Politique familiale et des aînés. 5 membres de la communauté siègent au comité.
- Signature d'un protocole d'entente avec la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins incluant une aide financière pour le bon fonctionnement du point de service de Lac-Etchemin.
- Adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille.
- Publication des réalisations familles-aînés dans le journal l'Info du lac de décembre 2020.
- Proclamation de la Municipalité de Lac-Etchemin alliée contre la violence conjugale.
- Proclamation de la "Semaine québécoise des familles" du 11 au 17 mai 2020 et de la "Journée internationale des familles" le 15 mai 2020.

Communication – Information

- Refonte de la programmation des loisirs offerte maintenant en couleur et disponible sur le site internet de la municipalité.

Loisirs – Sports – Plein air – Activités physiques

- Présentation de la Grande marche Pierre Lavoie le 19 octobre 2019
- Versement d'une aide financière pour l'entretien des sentiers de raquettes et de ski de fonds à la station de ski du



Mont-Original.

- Politique de tarification : rabais pour les familles nombreuses
- Soutenir le programme Viactive par le prêt de locaux pour la présentation des activités.
- Présentation de l'activité «Moi je bouge», pour la pratique du soccer pour les jeunes durant la période estivale.
- Politique d'aide financière pour la jeunesse – Élitique sportive et culturelle – Versement d'une somme de 1 732 \$ à deux athlètes en collaboration avec la Caisse Desjardins des Etchemins.
- Les premiers adeptes de planches à roulettes en action à la nouvelle installation située entre l'aréna et le Centre des arts et de la culture.



Culture – Arts – Éducation

- Versement d'une subvention de 300 \$ à l'organisation du Moulin La Lorraine pour la tenue d'activités dans le cadre de la semaine de relâche au Moulin La Lorraine sous le thème « Relâche ton art ! ». Plusieurs activités offertes aux jeunes de 6 à 12 ans. Elles sont animées par des artistes professionnels.
- Soutien financier aux organismes culturels (Chorale l'Écho du Lac).
- Nouveau coin lecture pour les tout-petits à la bibliothèque municipale.



Environnement – Habitation – Sécurité

- Signature d'une entente pour le service d'une brigade scolaire pour l'année 2019-2020
- Proclamation de la Semaine de la prévention des incendies sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! »
- 17^e inscription au programme de couche de coton depuis sa mise sur pied en 2009.
- La Municipalité de Lac-Etchemin a versé un montant de 275 \$ dans le cadre de la journée « Le marché fermier des Etchemins » qui s'est déroulée sous forme d'un marché public ce qui a donné l'opportunité aux résidents de Lac-Etchemin et de la région de découvrir les producteurs locaux en plus d'offrir aux producteurs et transformateurs une belle visibilité dans une ambiance champêtre, cette journée a été présentée à Lac-Etchemin le samedi 5 septembre 2020.

Transport et mobilité

- Paiement de la quote-part au Transport autonomie Beauce-Etchemins – Année 2020.
- La Municipalité de Lac-Etchemin présente une demande pour l'ajout d'un arrêt pour l'embarquement et le débarquement dans le cadre du service Transport interurbain de la MRC de Bellechasse. Le site de la station-service Eko et dépanneur Sprint du 1537, route 277, a été sélectionné pour accueillir les utilisateurs.

Soutien aux parents et intergénérationnel

- Maintien du camp de jour en période de pandémie.
- Collaboration avec la Maison de jeunes pour l'organisation d'un camp de jour estival.
- Publication dans l'Info du lac de décembre et juin des jeunes offrant leurs services comme gardiennes et gardiens avertis.

Comité de suivi : Gilles Neault, Germaine Lessard, Sabrina Lamontagne, Josée Lévesque, Jude Emond et à la présidence, Guyda Deblois.

Il y aura du ski l'hiver prochain, bonne nouvelle! Sachez que nous ferons tout en notre pouvoir pour vous offrir une superbe saison de glisse. Nous savons pertinemment que notre clientèle collaborera sans problème.

Étant donné la situation actuelle, et ce, afin de limiter le plus possible les contacts du personnel et des clients, les comptoirs de la billetterie et l'école de ski sont ouverts depuis le 7 novembre.



Il est possible de procéder à l'achat de vos abonnements de saison par téléphone 418 625-1551, par courriel original@sogetel.net ou via notre site Internet <https://boutique.montoriginal.com/#/>

Les détenteurs d'abonnements de saison bénéficieront de la Politique de saison garantie. Cette politique offre la possibilité de reporter l'utilisation de l'abonnement à la saison 2021-2022 sans frais supplémentaires. Valable pour ceux qui auront acheté avant le 30 novembre 2020. Pour l'inscription aux cours de groupe, la prévente (10% de rabais) débutera, elle aussi, le 10 octobre, par téléphone 418 625-1551 poste 2225 ou par courriel : ecole.original@sogetel.net

Nous vous invitons à consulter le plan d'opération suivant afin de connaître toutes les spécifications nécessaires pour vos visites en temps de pandémie. <https://montoriginal.com/services/plan-operation-covid>

À bientôt les amoureux de l'hiver!

COURS DE SKI

Apprendre en s'amusant en plein air!



Sous la direction de Richard Grenier, l'école de ski vous fera vivre une expérience technique, amusante et enrichissante, le tout dans un environnement sécuritaire, en groupe ou en privé. Tous les membres de l'équipe sont certifiés de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada (AMCS) ou de l'Association Canadienne des moniteurs de surf (ACMS) du Programme d'Enseignement des Sports au Québec (PSEQ).

COURS DE GROUPE POUR ENFANTS (8 semaines) : tous les samedis et les dimanches, de 9 h à 10 h 30 ou de 10 h 30 à 12 h dès les 9 et 10 janvier 2021.

ÉQUIPE JUNIOR DE SKI DU MONT-ORIGNAL

Description : L'Équipe Junior de Ski du Mont-Orignal (EJSMO) est ouverte à tous les jeunes de 5 à 17 ans qui souhaitent découvrir et pratiquer le ski de compétition. L'EJSMO est membre du Circuit Rive-Sud qui regroupe les coureurs de 4 stations de la région Chaudières-Appalaches.

Clientèle : Jeunes de 5 à 17 ans - Les entraîneurs pourront également encourager un skieur débutant, après évaluation, à passer une saison à l'École de ski avant de faire partie de l'équipe.

Endroit : Mont-Orignal, coopérative de solidarité

Entraînements et compétitions :

Les samedis et les dimanches de 9 h 30 à 12 h 30 en plus de 5 compétitions au cours de la saison.

Coûts : Prix régulier : 250 \$/enfant (rabais de 25% aux nouvelles familles) et cotisation obligatoire à Ski Québec Alpin (varie de 110 \$ à 185 \$ par enfant selon l'âge).

Durée : De l'ouverture de la station de ski du Mont-Orignal jusqu'à la fin mars.

Informations : ejsmo2017@gmail.com
Site internet : <http://www.ejsmo.com>



12^e CHRONIQUE "Témoins du passé"

Photos « Coup de cœur » de citoyens de Lac-Etchemin vers 1910.



Assis : Joseph-Honoré Bégin, Élisée Dallaire et Eusèbe Fortin.
Debout : Léo Fortin, Honorius Savoie, Joseph Bissonnette et J. Adélar Maheux.



Isméria (Smyria) Savoie et Délima Bisson
Coll. Yolande Maheux

La documentation nous apprend entre autres que Élisée Dallaire a été gérant de la Caisse populaire de 1917 à 1933. En ce qui concerne J. Adélar Maheux, il est devenu le premier administrateur du Sanatorium Bégin en 1949.

Quant à Isméria (Smyria) Savoie, elle était l'épouse de J. Adélar Maheux. Sa grande amie Délima Bisson était mariée à Davila Ferland; par la suite, ceux-ci ont résidés aux États-Unis.

Références : Album souvenir, Caisse Populaire, 50^e anniversaire, 1912-1962.
Archives du Sanatorium Bégin.
Collaboration de Marie-Paule Bisson et Margot Maheux.

PLAN D'OPÉRATION POUR L'AMATEUR DE SPORTS D'HIVER

SAISON 2020-2021

Nous vous recommandons d'arriver "prêt à skier" et de vous changer à la maison après votre activité afin de limiter le plus possible la circulation dans le chalet de ski.

Les activités de **raquettes** et de **ski de fond** sont assujetties aux mêmes consignes, la distanciation devra être respectée en tout temps. En complément des mesures applicables dans les stations de ski, vous référer aux mesures additionnelles dans le guide de Rando Québec et celui d'Aventure Ecotourisme Québec.

L'activité de **glissade sur tubes** est assujettie aux mêmes consignes que le ski : un seul ménage pourra glisser en même temps.

Couvre-visage : il peut s'agir d'un cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements bien ajustés couvrant le nez et la bouche. Ce vêtement doit être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

	VIGILANCE	PRÉ-ALERTE	ALERTE MODÉRÉE	ALERTE MAXIMALE
Abonné	Aucune réservation nécessaire. De préférence il faut privilégier les billetteries extérieures.			
Journalier	Aucune réservation nécessaire.		Réservation selon achalandage (si nécessaire).	
Arrivée et accès au chalet	Les clients doivent s'enregistrer à l'aide du code QR ou du registre manuel.			
	Port du couvre-visage obligatoire obligatoire à l'intérieur 10 ans et plus.			
	Accès aux toilettes possible tout en respectant la distanciation, le sens de la circulation et les zones d'attentes.		Accès au chalet à durée limitée.	
	Accès au chalet pour se changer et se réchauffer.		Aucun effet personnel ni sac devra être laissé dans le chalet.	
Remontée mécanique	Port du couvre-visage obligatoire obligatoire 3 ans et plus et distanciation de 2 mètres dans les files d'attente.			
	L'utilisation de la remontée par les usagers de la même famille est privilégiée mais demeure permise pour les usagers ne résidant pas sous le même toit.		1 seul ménage par chaise ou 2 personnes seules par chaise.	
École de ski	Port du couvre-visage pour les skieurs et les moniteurs obligatoire.		Fermée	
Boutique et atelier	Ouverts avec accès limitée et port du couvre-visage obligatoire.			
Location	Ouverte avec limitation de l'accès. Favoriser la location saisonnière.			
Restauration	Service de casse-croûte ouvert avec distanciation. Places limitées dans les salles.		Fermée. Apportez votre lunch. Pas de micro-onde. Places limitées et limitation de durée.	

Le port du couvre-visage est obligatoire

Gardez 1 très grand ski de distance (2 mètres)

Lavez-vous fréquemment les mains

Nous nous engageons à mettre toutes en place les mesures sanitaires recommandées par la santé publique. Selon les consignes de la santé publique, ce plan peut évoluer à tout moment.

Conception : Artigraph - artigraph.ca

Agenda communautaire

MESSAGE IMPORTANT

Compte tenu de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, certaines dates et activités peuvent être modifiées ou annulées. Nous vous demandons de bien vouloir valider la tenue de l'événement auprès de la municipalité ou de l'organisme avant de vous déplacer.

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture **DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

25 décembre

Aréna fermé pour le jour de Noël

1^{er} janvier

Aréna fermé pour la journée du Nouvel An

12 janvier

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h*

2 février

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h*

****En raison de la situation actuelle relative à la pandémie de COVID-19 (la MRC des Etchemins est passée en zone rouge) et suivant les directives ministérielles recommandant d'éviter tout rassemblement intérieur, jusqu'à avis contraire, les séances ordinaires et extraordinaires du Conseil municipal se tiendront sans la présence du public (à huis clos).***

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2021

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

12 JANVIER • 2 FÉVRIER • 2 MARS • 6 AVRIL
4 MAI • 1^{ER} JUIN • 6 JUILLET • 3 AOÛT • 7 SEPTEMBRE
5 OCTOBRE • 2 NOVEMBRE • 7 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil *Municipal*

Maire :	
Monsieur	Camil Turmel
Conseillers :	
Mesdames	Marie-Pierre Lamontagne Judith Leblond
Messieurs	Guyda Deblois Yannick Dion Patrick Lachance Sébastien Ouellet



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin *Bureau municipal*

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à cinq (5) reprises. Des publications sont disponibles en février, avril, juin, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction